

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET VISANT L'ACQUISITION DE CONDUITES DE PÉTRMONT ET LEUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ MÉTRO

1 Le projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétrumont et leur raccordement au  
2 réseau de Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») a été approuvé le 25 avril 2013,  
3 par la décision D-2013-066 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie  
4 demandait à Gaz Métro de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les  
5 données nécessaires au suivi du projet.

#### **1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET**

6 Durant l'exercice 2014, Gaz Métro a procédé au nettoyage des conduites du tronçon 5 entre  
7 Boucherville et Varennes et à la réparation du revêtement des conduites situées sur l'île Dufault  
8 (tronçon 4). Parallèlement à ces travaux, Gaz Métro a débuté l'étude de la phase dédiée à  
9 l'installation d'une nouvelle conduite en acier de 16 pouces de diamètre, de classe 2 400 kPa,  
10 reliant le tronçon 4 au réseau gazier situé sur la rue Sherbrooke Est, à Montréal.

11 Initialement, le bouclage du réseau devait se faire par l'avenue Broadway, à Montréal-Est. Après  
12 avoir fait une analyse plus approfondie de ce tracé, les contraintes reliées à l'encombrement du  
13 sous-sol ont forcé Gaz Métro à rechercher un autre emplacement. Un nouveau tracé a été  
14 identifié. Cette situation a nécessité le report des travaux d'un an pour une réalisation à l'été 2015.

#### **2. COÛTS DU PROJET**

15 Gaz Métro est en processus de révision des coûts du projet en raison du déplacement du tracé  
16 initial par l'avenue Broadway. Les travaux liés au nouveau tracé résulteront en une augmentation  
17 des coûts du projet au-delà de 15 % de ce qui avait été initialement projeté. Gaz Métro anticipe  
18 avoir complété l'analyse des coûts projetés du nouveau tracé au début 2015.

19 Une nouvelle demande d'investissement sera déposée par Gaz Métro afin de faire approuver le  
20 projet révisé en début d'année 2015. Gaz Métro n'entreprendra pas les travaux associés au  
21 nouveau tracé tant qu'une décision de la Régie ne sera rendue à cet effet.

1 Le tableau ci-dessous présente les montants budgétés au moment de la demande  
 2 d'investissement et les sommes encourues en date du 30 septembre 2014. Aucune somme  
 3 projetée n'est incluse étant donné l'exercice de révision actuel.

**COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2014**  
**(000 \$)**

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2014 (2)	Projeté (3)	Total projection finale (4=2+3)	Écart (5=4-1)
<b>Revue diligente</b>					
Honoraires professionnels	2 843,5	2 821,1	-	-	-
	<b>2 843,5</b>	<b>2 821,1</b>	-	-	-
<b>Achat, mise à niveau et raccordement</b>					
Achat des conduites	3 950,0	3 950,0	-	-	-
Ingénierie	89,5	113,7	-	-	-
Matériaux	1 051,4	51,5	-	-	-
Coûts entrepreneur	2 206,4	4,7	-	-	-
Gestion et inspection	277,0	136,0	-	-	-
Frais légaux (servitudes)	72,5	557,5	-	-	-
Mise à niveau de la protection cathodique	456,2	157,9	-	-	-
Inspection spécialisée sur l'île Dufaut	300,0	394,5	-	-	-
Nettoyage des conduites entre Varennes et Boucherville	608,9	1 654,0	-	-	-
Mise en gaz	84,0	0,0	-	-	-
Contingence	701,9	0,0	-	-	-
	<b>9 797,8</b>	<b>7 019,8</b>	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>12 641,3</b>	<b>9 840,9</b>	-	-	-
Frais généraux (9 %)	1 137,7	885,7	-	-	-
<b>Total global</b>	<b>13 779,0</b>	<b>10 726,6</b>	-	-	-

4 Le tableau ci-dessus indique des dépassements plus significatifs de coûts entre les coûts  
 5 initialement projetés et les coûts réels au 30 septembre 2014 à trois rubriques, soit le nettoyage  
 6 des conduites entre Varennes et Boucherville, les frais légaux et l'inspection spécialisée sur l'île  
 7 Dufaut.

1 Le coût du nettoyage des conduites entre Varennes et Boucherville a nécessité plus de travail  
2 que prévu, ce qui a entraîné un dépassement de 1 045 k\$. Les éléments qui expliquent cette  
3 hausse de coûts sont : i-) Les conduites ont subi un nettoyage à l'eau et le taux élevé de  
4 contamination des résidus a nécessité la disposition de l'eau dans un site de traitement. ii-) Un  
5 nettoyage chimique a été requis pour éliminer une pellicule contaminée persistante sur la surface  
6 interne des conduites. iii-) Les coûts entrepreneur reçus à la suite de l'appel d'offres étaient plus  
7 élevés que l'estimation, principalement à cause des coûts de mobilisation, des coûts de la location  
8 d'équipement et des coûts de la main-d'œuvre. En effet, les travaux de nettoyage ont été réalisés  
9 en sous-traitance par un entrepreneur spécialisé de Calgary. Cette situation a entraîné des coûts  
10 additionnels de frais de mobilisation. iv-) De plus, le nombre d'heures prévu par l'entrepreneur  
11 retenu pour faire les travaux était plus élevé que le nombre d'heures estimé au budget, ce qui a  
12 eu un impact direct sur les coûts de la main-d'œuvre et de la location d'équipement. Tous ces  
13 facteurs ont contribué à l'augmentation substantielle du coût de nettoyage des conduites entre  
14 Boucherville et Varennes.

15 Les frais légaux affichent un dépassement de coûts de 485 k\$. La recherche légale et l'analyse  
16 des titres ont requis plus d'heures que prévu de la part du cabinet d'avocats qui avait reçu le  
17 mandat.

18 L'inspection à l'île Dufault a mis à jour une détérioration du revêtement des conduites plus grande  
19 qu'anticipée, ce qui explique l'augmentation de 94,5 k\$ de cette rubrique.

### **3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ**

20 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet ne peut être effectué étant donné  
21 l'exercice de révision mentionné précédemment. L'impact tarifaire du projet révisé sera présenté  
22 dans la preuve déposée à cet effet en début d'année 2015.

23 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'investissement visant**  
24 **l'acquisition de conduites de Pétromont et leur raccordement au réseau de Gaz Métro.**